AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-3-75015808

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F

C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 27 — 14 Mars 1975

ABONNEMENTS

Nous rappelons que les abonnements non encore renouvelés ne seront plus servis à partir du mois d'Avril. Les versements ultérieurs seront reportés sur 1976 (sauf les nouveaux abonnements, acceptés jusqu'au 30 Avril).

LISTE DES PESTICIDES

La liste des pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente en 1975 ainsi que le détail des délais d'emploi ne feront pas cette année l'objet de bulletins spéciaux.

Ces listes sont parues dans le N° 265 de Phytoma (Mars 1975). Ceux de nos abonnés ne bénéficiant pas du service de cette revue recevront ces documents "tirés à part" très prochainement.

RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS

Les pluies du 3 au 5 Mars et surtout du 8 (et du 9 sur les Alpes) ont entrainé le plus grande partie des produits appliqués avant le 9 Mars. Seuls le Roannais et la moitié Ouest du Forez ont échappé à ce lessivage.

En raison du refroidissement qui a suivi, le renouvellement des traitements ne présentait aucun caractère d'urgence, mais à l'heure actuelle, ces applications deviennent à nouveau ou restent nécessaires contre les ennemis suivants :

- Monilia de l'abricotier - Il sera prudent d'étendre ce traitement au cerisier.
- Tavelure du poirier - En toutes régions même non touchées par les pluies du 8 (renouvellement à 12 ou 14 jours).
- Oïdium du pommier.
- Psylle du poirier - Jusqu'à l'ouverture des premières fleurs seulement, les produits conseillés étant tous toxiques pour les abeilles.
- Teigne des fleurs du cerisier - Dans les vergers où le stade indiqué au précédent bulletin n'est pas encore atteint.
- Xylébore - Les conditions nécessaires à l'activité de l'insecte n'ayant pas encore été réalisées, les indications du bulletin précédent restent valables.

VIGNE

Excoriose - Cette année l'avance de la végétation n'a généralement pas permis de placer le traitement à l'arsénite de soude entre la taille et le débourrement.

Du fait de la régression sensible de la maladie depuis 1973, ceci ne comporte pas d'inconvénient majeur, les traitements suivants pouvant toujours être appliqués. Le 1er se situe entre le stade C (pointe verte) et le stade D (sortie de la 1ere feuille), le second entre les stades D et E (3 à 4 feuilles déployées).

On utilisera alors un fongicide organique de synthèse :

- Folpel, Mancozèbe ou Propinèbe à 280 gr/hl de matière active
- ou une spécialité associant plusieurs de ces matières
- ou Dichlofluanide à 200 gr/hl de m.a.

Nous signalons que le second traitement est également efficace contre le black-rot. Un bulletin ultérieur rappellera cette application particulière.

P206

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du Pommier - Des contaminations primaires peuvent désormais se produire dans les régions suivantes :

- Ain : 52 et 119
- Ardèche : Toutes parties basses (moins de 250 m)
- Drôme : Toutes parties basses (moins de 250 m)
- Isère : 103 - 107 - 110 - 111 - 115 - 121
- Loire : Néant
- Rhône : 22 et 24
- Savoie : 82 et 85
- Haute Savoie : Néant.

Un premier traitement ne sera appliqué dans ces régions que dans la mesure où la végétation sera parvenue à un stade réceptif.

Dans nos régions, il n'a pratiquement jamais été noté de contamination avant le stade D (apparition des boutons floraux).

Cécidomye des poirettes - Quelques foyers très localisés ont été signalés l'an dernier. Ils devront faire cette année l'objet de l'adjonction d'un insecticide au prochain traitement contre la tavelure. On utilisera soit un produit à base de Lindane à 20 gr/hl de matière active, soit un produit à base de Parathion à 25 gr/hl de m.a.

CLIMATOLOGIE

L'Hiver 1974-1975 (décembre, janvier, février)

Le tableau ci-dessous résume les caractères principaux de l'ensemble de ces 3 mois à la station de Lyon-Bron (Lyon-Gerland pour l'insolation) en comparaison avec l'hiver précédent et les moyennes depuis 1922.

	1974-1975	1973-1974	Période 1922-1974 Moyennes	Période 1922-1974 Extrêmes
Température moyenne	+ 5.91	+ 5.02	+ 3.02	5.57 (1935-36) et -1,64 (1962-63)
Hauteur d'eau en mm.	141.3	142.5	157.4	41.4 (1933-34) et 324.0 (1954-55)
Nbre jours précipita.	41	49	43	22 (1948-49) et 57 (1965-66)
Insolation en heures	317.9	211.2	229.0	354 (1948-49 et 146 (1950-51)

Si l'hiver écoulé n'est que légèrement déficitaire en pluie (quantité et fréquence), en revanche, il apparaît très largement comme le plus doux de la période de référence, le record établi en 1935-36 étant dépassé de 0°34. On doit remonter à 1919-20 pour trouver un hiver encore plus clément (+6°5) et un seul hiver (1876-77) depuis un siècle s'intercale entre ce record et l'hiver écoulé qui se place ainsi au 3e rang.

Les 3 mois de cette saison présentent tous un excédent de température. Décembre 1974 se place au 3e rang de la période de référence (après 1934 et 1953) et Janvier 1975 également au 3e rang (après 1936 et 1974).

Du fait du beau temps persistant en février on a enregistré un grand nombre de nuits fraîches qui ont réduit l'excédent thermique de ce dernier mois à des proportions plus modestes.

Quant à l'insolation, si elle ne constitue pas le record pour l'hiver, elle s'en approche sensiblement et situe l'hiver écoulé au second rang depuis 1926.

Cet excédent important est pratiquement dû au seul mois de Février. Avec 173h7 de soleil à Lyon, il dépasse la moyenne des 50 dernières années de 71h5 et le record précédent (1949) de près de 20 heures.

Un caractère remarquable de l'ensemble de la saison froide est la stabilité exceptionnelle du niveau des températures (maximales principalement) depuis fin Septembre 1974. En effet, les moyennes mensuelles des maxima quotidiens des 5 derniers mois se situent toutes dans une tranche de 2° seulement (successivement d'Octobre à Février) : 10°98, 11°05, 9°41, 9°18, et 9°88 à Lyon-Bron) et Mars parait bien décidé à se tenir encore assez près de ces limites.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription : A. PITHIOUD
L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements Agricoles : P. LATARD.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Directeur Gérant : L. BOUYX.